

Projet pédagogique de l'association

Lakou Bosco

Avant-propos :

Créée le 29 octobre 2020, l'association LAKOU BOSCO a pour mission dans cette phase de lancement de mener des actions éducatives par la mise en place d'activités d'animation socio-éducative et d'actions d'accompagnement éducatif et scolaire pour des jeunes de 6 à 11 ans.

Le conseil d'administration de LAKOU BOSCO a donné 3 directives pour lancer les premières actions éducatives en 2021 :

- Lancer des actions en partenariat avec les acteurs locaux;
- Lancer des actions de proximité pour aller à la rencontre des jeunes et des habitants au sein même de leur quartier;
- Donner la priorité aux enfants de 6 à 11 ans pour nouer un premier lien avec eux et leurs parents.

Lakou Bosco cherche à accompagner l'enfant et lui permettre de développer son autonomie. La politique de LAKOU BOSCO ne cherche à se substituer aux parents, à l'école ou encore aux structures associatives ou de droit commun. Au contraire, sa mission principale est de faciliter le lien avec chacun. LAKOU BOSCO souhaite offrir des prestations qui soient en cohérence avec le besoin réel des enfants. Cette approche nous amène à considérer les parents ainsi que les acteurs éducatifs et de l'animation comme des partenaires privilégiés pour le bien-être de l'enfant. Ainsi, LAKOU BOSCO adopte un fonctionnement transversal qui permet à l'enfant de se sentir entouré. Lakou Bosco doit être un lieu de vie, de respect, d'échanges, d'apprentissage et d'expression. L'équipe éducative cherche à mettre en place un cadre où l'enfant peut ressentir du plaisir à participer aux activités. Nous mettons ainsi en place un environnement sécurisé tant sur le plan physique que psychique, afin que l'enfant puisse trouver sa place dans le respect de sa personne en lui donnant les moyens d'exprimer ce qu'il est dans son unicité.



A. Quelques éléments de contexte

La situation relative au COVID 19 fait ressortir un peu plus les difficultés des enfants déjà en fragilité avant le confinement. De nombreux enfants ne cessent d'accroître leur retard sur le plan scolaire (8 mois sans école avec les grèves des enseignants en janvier et février 2020) et d'après des acteurs de terrain, les situations familiales ont également tendance depuis plusieurs mois à se dégrader.

Pour illustrer ces propos, 4 axes ressortent à partir des données récoltées sur l'INSEE, le rectorat, une étude de Mme Cornélie sur l'effet du confinement sur les jeunes Guadeloupéens ainsi que les dossiers contrat ville de Cap Excellence.

- Cadre familial et éducatif en souffrance : 60 % de familles sont monoparentales et le taux de chômage est massif dans la plupart des quartiers populaires : 23 % de la population active en Guadeloupe contre 10 % en métropole et 50 % des jeunes actifs de moins de 25 ans sont au chômage contre 22 % en métropole. Le taux de pauvreté est de 34 % contre 14 % en métropole (taux calculé sur le seul métropolitain). Des acteurs du terrain rencontrés constatent de nombreux conflits familiaux, et des femmes seules qui peuvent être désemparées dans leur rôle éducatif.
- Niveau scolaire faible : 30 % de jeunes en situation d'illettrisme, 10 % des jeunes de 16 à 25 ans quittent le système éducatif sans diplôme, taux d'absentéisme scolaire le plus important de France. Des acteurs du terrain rencontrés partagent que de nombreuses personnes sont d'origine étrangère (Haïti, Dominique, Amérique du sud) et ne maîtrisent ni la langue française, ni les codes scolaires.
- Fuite des cerveaux et désœuvrement de ceux qui restent : 40 % des jeunes quittent la Guadeloupe et 50 % des jeunes qui vivent en Guadeloupe sont au chômage.
- En 2017, les adolescents en Guadeloupe sont plutôt en meilleure santé physique mais plus souvent en surcharge pondérale. L'effet du confinement a sans doute accentué ce constat par notamment une sédentarité excessive et une très forte consommation des écrans pendant cette période.

1. Enjeux du contrat ville pour les quartiers ciblés :

Les acteurs engagés dans la prorogation du contrat ville 2020-22 de Cap excellence font ressortir des enjeux importants autour de la vie de quartier et de l'éducation sur les territoires identifiés pour le projet.

QPV*	Enjeux du contrat ville pour le quartier
Raizet et Cour Charneau Raizet	Assurer le désenclavement des différents quartiers, notamment par la connexion des cours Tony et Ferrand au Raizet. Renforcer l'animation de la vie sociale en mobilisant plus fortement les dispositifs de la CAF de manière complémentaire avec les interventions de proximité de la ville.



Vieux bourg – Les Lauriers

Le **tissu associatif est faible** et a besoin d’être **conforté par des espaces de vie sociale** à créer, ce qui permettait de **renforcer l’implication des habitants** dans la vie du quartier. Le quartier reste confronté à une **délinquance très forte**, essentiellement due à des trafics très importants favorisés par la situation du quartier, lieu de passage entre espaces dynamiques de l’agglomération.

** QPV : Quartier Prioritaire de la Ville*

2. Les principaux objectifs socio-éducatifs du contrat ville sur les territoires ciblés sont répertoriés dans 4 catégories :

Education et réussite éducative	Sport et culture	Prévention de la délinquance	Désenclavement, transport et mobilité
<p>Valoriser tous les jeunes. Soutien à la parentalité. Stratégie à l’exclusion des jeunes exclus scolairement Education à la citoyenneté et valeurs républicaines.</p>	<p>Favoriser l’accès aux publics éloignés. Utiliser le sport et la culture comme des animateurs et développeurs locaux.</p>	<p>Stratégie de prise en charge des jeunes en situation d’errance. Structurer et appuyer les démarches en matière d’accès au droit et d’aide aux victimes.</p>	<p>Développer les mobilités douces. Sensibilisation aux modes de déplacements.</p>

3. Besoins identifiés

Pour répondre à ces difficultés, nous identifions chez les enfants les besoins suivants :

- Besoin d’avoir confiance en eux dans leur capacité à réussir leur scolarité ;
- Besoin de réduire l’impact de l’isolement socio géographique pesant sur le développement des enfants et l’expression de leur personnalité ;
- Besoin d’une pratique sportive régulière pour développer leur motricité, leur confiance en eux et leur esprit d’équipe ;
- Besoin de se sentir acteur dans leur apprentissage en développant leur ouverture et leur curiosité ;
- Besoin de vivre des temps collectifs et de loisirs.

B. Objectifs pédagogiques

Dans un cadre bienveillant offrant un espace de socialisation, d’écoute, et de partage, LAKOU BOSCO retient 4 axes principaux sont retenus concernant les enfants de 6 à 11 ans :

• Isolement socio géographique
• Violence physique et psychique
• Offre éducative et de loisirs
• Assertivité et acquisition de connaissances

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS
<p>Réduire l'impact de l'isolement socio-géographique pesant sur le développement des enfants.</p> <p>Valoriser l'ouverture et la singularité dans un contexte où elles sont généralement absentes ou dévalorisées.</p>	<p>Faciliter la rencontre et l'échange avec des personnes issues de milieux socio-géographiques différents soit en organisant des sorties hors du quartier, soit en menant des activités ouvrant sur la connaissance et l'échange avec d'autres façons d'être, de vivre et d'autres horizons.</p> <p>Favoriser l'expression et la singularité des enfants à travers des activités proposées et en soutenant leurs initiatives.</p>
<p>Construire et mettre en œuvre un cadre et des outils adaptés pour répondre aux différents types de violence.</p>	<p>Repérer les différents types de violence en vue de construire des réponses éducatives adaptées.</p> <p>Mettre en œuvre le cadre et donner les outils adaptés pour répondre aux différents types de violence (besoin de cohérence).</p>
<p>Impliquer les parents dans l'offre éducative et de loisirs de leurs enfants.</p> <p>Favoriser l'implication des enfants dans leur apprentissage.</p>	<p>Favoriser la présence éducative des parents auprès des jeunes en facilitant le lien entre leur quotidien et les offres éducatives.</p> <p>Responsabiliser les enfants dans leurs apprentissages en valorisant leur potentiel, leurs savoir-faire et en encourageant leurs prises d'initiatives.</p>
<p>Favoriser l'acquisition de connaissances sur le plan scientifique, culturel et social répondant aux besoins des jeunes.</p> <p>Faciliter l'assertivité des enfants et des jeunes (expression et développement personnel).</p>	<p>Rendre attractif l'acquisition de connaissances scientifiques culturelles et sociales propres à faciliter leur autonomie.</p> <p>Identifier les besoins des jeunes afin d'offrir des actions éducatives adaptées.</p> <p>Prendre en compte l'individualité de chaque jeune pour mieux encourager son expression personnelle en développant la connaissance de soi et la confiance en soi.</p>



C. L'accueil collectif de mineurs : ACM

L'accueil collectif de mineurs est un outil pour LAKOU BOSCO qui vise à l'accomplissement de ses missions.

1. Fonctionnement de l'ACM

Nous assurons un accueil et un accompagnement personnalisé des enfants de 6/ 11 ans. C'est pour cela sur le taux d'encadrement sera de 2 animateurs minimum pour l'accueil de 12 enfants maximum, encadré par :

- Un directeur (DESJEPS, ou équivalent BAFD) ;
- Un(e) animateur/rice (BAFA complet)
- Un(e) animateur/rice (non diplômé(e) ou en stage BAFA)

Si les activités sont ouvertes à tous, les enfants ciblés en priorité sont en grande majorité ceux qui ne pratiquent aucune activité extrascolaire et issus des quartiers autour du local de LAKOU BOSCO.

Selon la programmation, l'ACM est proposé sous la formule :

- Un atelier ou d'une sortie en demi-journée ou en journée complète
- Un séjour.

L'ACM est ouvert pendant une partie ou l'intégralité des vacances scolaires. En période scolaire, l'ACM fonctionne le mercredi et/ou le samedi. Les horaires peuvent être modulables selon les activités.

2. Tarifification :

Une participation financière est demandée aux familles qui vise à engager les parents sans que le montant demandé soit un frein à l'inscription de l'enfant. Afin que l'enfant participe aux activités, un document est à remplir obligatoirement et à remettre le premier jour d'accueil de loisirs.

Quotient familial	Atelier (demi-journée)	Atelier (journée)	Sortie (journée)
A, B, C, D	0,50€	1€	1,5€
E, F, G, H	1€	1,5€	2€
I, J, K, L, M	1,5€	2€	2,5€

3. Moyens mis en œuvre

Mise en place des ateliers organisés par nos soins ou en collaboration avec des partenaires. Des intervenants peuvent être sollicités durant l'année selon les thèmes abordés. Nous privilégions les ressources que nous avons au sein de notre équipe d'encadrement qui créer et imagine des activités pour les jeunes que nous accompagnons. Pour illustrer l'approche, voici quelques exemples de pratiques possibles :

- Choix d'un thème. Celui-ci permet de favoriser la dimension imaginaire de l'enfant et sa créativité. La proposition d'un thème d'entrer en relation avec les enfants. Il invite les enfants à entrer dans un imaginaire et ainsi permettre de sortir des réalités des quartiers.



- Des goûters ou repas « d'ici et d'ailleurs... ». Ces goûters ou repas nous permettent de favoriser des échanges informels. Les enfants apprennent également à mieux connaître leurs goûts, leurs intérêts et leurs passions.
- Organisation de jeux de coopération permettant de travailler sur la cohésion du groupe. Nous profitons d'un terrain extérieur pour faire ce type de jeux. Malgré tout, pour la tranche d'âge 6-11 ans, la compétition est une chose tout à fait naturelle et nécessaire. Les animateurs restent donc attentifs à ne pas annihiler leur dynamique en ne privilégiant pas uniquement les jeux de coopération.
- Favoriser l'apprentissage par le jeu est un élément essentiel de notre programme. Par le jeu, nous cherchons à faire prendre conscience à l'enfant que l'apprentissage peut être un plaisir. Cette approche permet d'aider l'enfant à réaliser qu'il a bien plus de capacités que beaucoup d'entre eux ne conscientisent pas.
- Développer l'ouverture à l'autre en favorisant des activités et de nouvelles rencontres.
- Permettre un temps de bilan avec les enfants et entre adultes pour mesurer l'impact des activités et en tirer des enseignements pour améliorer nos actions.
- Faire découvrir de nouvelles activités sportives et artistiques en mettant en place des mini-stages (handball, roller, rugby, tir à l'arc, musique, art graphique...).
- Développer le civisme de chacun en responsabilisant les enfants. Ils doivent comprendre qu'ils ne sont pas là pour consommer des activités, mais qu'ils sont acteurs et qu'ils doivent, au même titre que les adultes, entretenir les locaux. En rangeant, ils se responsabilisent et deviennent autonomes.
- Délimiter un cadre ensemble en discutant avec les enfants du règlement pour qu'ils se l'approprient. Il pourra même être étoffé au fil des ateliers si les enfants et les adultes en ressentent le besoin. Celui-ci doit être respectueux de chaque individu. Le règlement doit proposer des sanctions proportionnelles et cohérentes à la transgression, toujours justifiée et signalée clairement à l'enfant. A leur âge la représentation qu'ils ont d'eux-mêmes est très importante, la sanction ne vise pas à les détruire, mais à leur poser des limites et des repères constructifs.

D. Activités proposées sur la période en 2021

Nous proposons 4 types d'activités :

- AES : Accompagnement Educatif et Scolaire
- AR/BIB : Animation de rue / Bibliothèque de rue
- Ateliers éducatifs et sorties culturelles
- Ecole des 4 S : Savoirs ; Santé ; Sport ; Solidarité

1. Accompagnement Educatif et Scolaire

Ce dispositif vise à accompagner un groupe d'enfants pour permettre de :

- Susciter l'intérêt et développer l'autonomie dans les apprentissages ;
- Développer les talents de chacun sur le plan personnel et interpersonnel ;
- Élargir les centres d'intérêt des enfants et promouvoir l'apprentissage de la citoyenneté.



Notre démarche dans cette action vise à être un complément à l'enseignement scolaire afin de développer l'autonomie et l'estime de soi de l'enfant. Le travail en partenariat avec les parents, les enseignants, les associations, et tous les acteurs impliqués dans le développement de l'enfant sont privilégiés.

Il sera décomposé en deux périodes : celui de la période scolaire et celui des vacances scolaires.

➤ **Dispositif pendant la période scolaire :**

• 4 h par semaine

- Mardi de 16 h 15 à 18 h 45, soit 2 h 30
 - 15 min de goûter en grand groupe et partage sur la journée de chacun ;
 - 1 h d'accompagnement éducatif et scolaire avec un accompagnateur pour 2 jeunes ;
 - 1 h d'atelier éducatif avec 2 ou 3 animateurs en grand groupe ;
 - 15 min de relecture et de rangement de la salle.

- Jeudi de 16 h 15 à 17 h 45, soit 1 h 30
 - 20 min de goûter en grand groupe et partage sur la journée de chacun ;
 - 1 h d'accompagnement éducatif et scolaire avec un accompagnateur pour 2 jeunes ;
 - 10 min de rangement.

• 2 sorties culturelles sur la période : « Découvrir »

- Une en février : lieu à définir
- Une en mai : lieu à définir

➤ **Dispositif pendant la période des vacances scolaires :**

Nous proposerons aux 12 enfants du groupe AES de participer à des stages « loisirs/apprenants » dans une dynamique équivalente au dispositif des colonies apprenantes sans l'hébergement. Le contenu précis de ces stages et la durée n'ont pas encore été confirmés. Nous conserverons néanmoins les objectifs de ce dispositif tout en permettant aux enfants de profiter de temps de loisirs et de partage.

2. Animation et bibliothèque de rue :

Ce dispositif vise à rencontrer les enfants au cœur du quartier à l'aide de l'animation de rue et à donner un premier goût à la lecture avec la bibliothèque de rue. Nous discutons actuellement avec des partenaires pour penser nos actions avec eux dans le quartier.

Nous proposerons sur certaines animations une autorisation parentale aux enfants désireux de faire une activité en-dehors du quartier afin de :



- Rejoindre les enfants et proposer un espace d'animation et de formation au sein même des quartiers populaires dans une logique préventive ;
- Formaliser la relation avec leur parent notamment à l'aide des autorisations parentales pour les activités proposées à la suite des animations de rue ;

Il sera décomposé en deux périodes : celle de la période scolaire et celle des vacances scolaires.

➤ **Le dispositif pendant la période scolaire s'organise de la manière suivante :**

- Animation et bibliothèque de rue : organisées en parallèle sur une demi-journée
La bibliothèque de rue consiste à proposer plusieurs ouvrages et magazines dont le but est de donner envie aux plus petits de lire ou d'écouter une histoire. Des animateurs se positionnent par terre sur un tapis et des coussins et facilitent cette activité adressée principalement aux enfants de 6 à 8 ans. Les moins de 6 ans sont également intégrés aux activités de lecture.

L'animation de rue consiste à organiser des jeux et des activités pour les enfants de 6/11 ans au pied des immeubles avec un thème permettant de favoriser l'entrée dans l'imaginaire. La participation des enfants est basée sur la libre adhésion (aucune obligation ou contrainte). Nous ne faisons pas de communication sur l'animation et nous ne prenons pas les enfants sur inscription au préalable. Les entrées et sorties peuvent se faire à tout moment.

Cette animation s'articule en 3 temps :

- Approche : Petits jeux d'accroche en 30 min

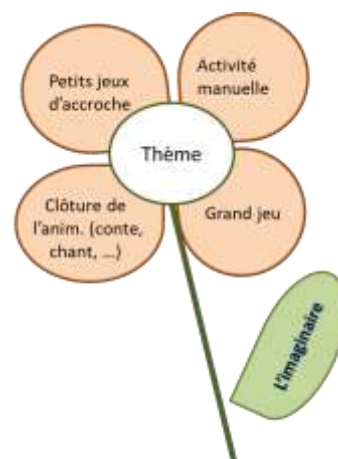
Cette activité simple, ouverte à tous et à tout moment permet de constituer un premier groupe pour lancer l'animation. Cette 1^{ère} étape permet aux enfants de découvrir l'imaginaire proposé.

- Cœur de l'animation : 1 h 30

Un grand jeu est proposé aux enfants présents. Il peut y avoir des défis sportifs, artistiques, de mémoire, etc.... Nous favorisons les jeux de collaboration pour développer la cohésion et le travail d'équipe.

Nous organisons enfin une activité manuelle permettant aux enfants de réaliser quelque chose de leur main en lien avec le thème. Ce temps permet de favoriser la créativité et la confiance en soi des enfants.

- Clôture : 15 min





Enfin, nous mettons en place une lecture d'un conte ou nous faisons chanter les enfants pour favoriser une atmosphère plus détendue afin de faire redescendre l'excitation.

Si nous proposons un atelier par la suite, nous transmettons une autorisation parentale aux enfants et nous allons à la rencontre des parents pour présenter l'association et l'activité. Aucun enfant ne sera accepté si nous n'avons pas pu rencontrer les parents et si nous n'avons pas d'autorisation parentale en règle.

- Séance de relecture entre les animateurs pour faire un bilan sur l'attitude collective et individuelle des enfants présents pendant l'activité et également sur la qualité de l'animation (préparation, déroulé, écoute, cohérence des animateurs, respect des consignes de sécurité, etc.).

➤ **Dispositif pendant la période des vacances scolaires :**

Nous organiserons davantage ces activités pendant les vacances. Leurs fréquences dépendront de la mise en place des autres activités. La procédure et les objectifs resteront les mêmes.

3. Ateliers éducatifs et sorties culturelles

Ce dispositif vise à proposer à la suite des animations de rue un temps pour :

- Valoriser et développer leur habileté manuelle et intellectuelle par la pratique d'activité ;
- Favoriser la mixité et développer la socialisation dans un environnement différent du quartier et bienveillant ;
- Favoriser la mobilité, la culture générale et l'autonomie par le développement de la curiosité pour le patrimoine environnant.

Les ateliers comme les sorties peuvent se dérouler sur une demi-journée ou une journée.

Ce dispositif est proposé à la suite des animations de rue et sera décomposé en deux périodes : celle de la période scolaire et celle des vacances scolaires.

➤ **Dispositif pendant la période scolaire :**

- Ateliers éducatifs et culturels

Ces activités organisées le samedi se déroulent en présence de 2 ou 3 animateurs au sein du local de l'association ou chez un partenaire. Dans un environnement bienveillant et convivial, l'équipe d'animateurs propose des activités en lien avec la science, la nature, l'art, la culture, le sport, la musique, etc.

Ces activités peuvent se dérouler de la manière suivante :

- Temps d'accueil : 30 min

Accueil des enfants au local s'ils viennent par leur propre moyen, et pour ceux qui ne peuvent pas, un ou 2 animateurs iront chercher les enfants au sein de leur quartier en pédibus ou en voiture.



ASSOCIATION

Ce temps permet aux premiers venus de faire des petits jeux et de discuter avec le ou les animateurs au sein du local.

- Activités : 2 à 3 h

Un premier jeu est proposé aux enfants afin de faire connaissance. Selon le thème travaillé, les activités se décomposent en fonction du programme. Nous restons vigilants pour que les enfants prennent tous leurs responsabilités du début à la fin de l'activité, ce qui passe par le rangement du matériel utilisé.

- Goûter : 30 min

Goûter partagé tous ensemble afin de favoriser les échanges entre les enfants et les animateurs.

- Rangement de la salle et départ des enfants : 20 min

Tous les enfants sont sollicités pour ranger la salle. Leur retour chez eux se fait soit avec leur responsable parental, soit avec les animateurs qui les raccompagnent en pédibus ou en voiture.

- Séance de relecture entre les animateurs pour faire un bilan sur l'attitude individuelle et collective des enfants présents pendant l'activité et également sur la qualité de l'animation (préparation, déroulé, écoute, cohérence des animateurs, respect des consignes de sécurité, etc.).

➤ **Dispositif pendant la période des vacances scolaires :**

Nous organiserons davantage ces activités pendant les vacances. Leurs fréquences dépendront de la mise en place des autres activités.

La procédure et les objectifs resteront les mêmes, et nous proposerons aussi des sorties afin de découvrir des milieux naturels et/ou des sites culturels.

4. Ecole des 4 S : Savoirs, Sport, Santé, Solidarité

En partenariat avec l'association DUGAZON Sporting Club, ce dispositif vise à accompagner un groupe de 36 enfants de 6 à 11 ans pour permettre de :

- Susciter l'intérêt et développer une autonomie dans leurs apprentissages ;
- Développer leur estime de soi par des pratiques de développement personnel et une alimentation saine ;
- Pratiquer de nouvelles activités sportives dans un collectif et découvrir de nouveaux centres d'intérêt.

Cette activité proposée tous les mercredis de la période scolaire se déroulera sur Grand Camp de 7 h 30 à 16 h 30. Un minibus sera à disposition des enfants qui ne peuvent pas se déplacer.

➤ **Matin**

- Accueil des enfants (petits jeux, discussion) : 30 min
- Séance d'accompagnement éducatif et scolaire : 1 h 30



Alternance entre aide aux devoirs et accompagnement sur l'aide à l'autonomie dans le travail.

- Goûter (fruits) : 30mn
- Séance de développement personnel : 1 h 30

Plusieurs activités sont en réflexion : théâtre, expression corporelle, chant, musique

➤ **Midi**

- Déjeuner équilibré préparé par un traiteur : 1 h
- Temps libre : 1 h

➤ **Après midi**

Activités sportives : Initiation et découverte de nouvelles activités sportives : 2 h 30

Au même titre que pour les autres activités, tous les enfants sont sollicités pour ranger et nettoyer les affaires. Leur retour chez eux se fait soit avec leur responsable parental, soit avec les animateurs qui les raccompagnent en pédibus ou en voiture.

En conclusion :

Ce projet est basé sur l'écoute et l'accompagnement collectif et individuel des jeunes. Des temps de relecture avec l'équipe d'animation après les séances visent à partager les observations croisées des animateurs sur les enfants et également à mesurer la qualité de nos animations. Des temps de préparation sont également prévus pour préparer et ajuster les séances. La cohérence entre les animateurs est un élément essentiel dans le travail avec les jeunes. C'est une première étape vers une confiance durable envers l'adulte.

Nous croyons en l'expérience de la vie collective tout en prenant en compte l'unicité des individus. La pratique d'activités permet au jeune de se confronter à l'autre, d'apprendre à vivre en société et de se construire en tant que citoyen.